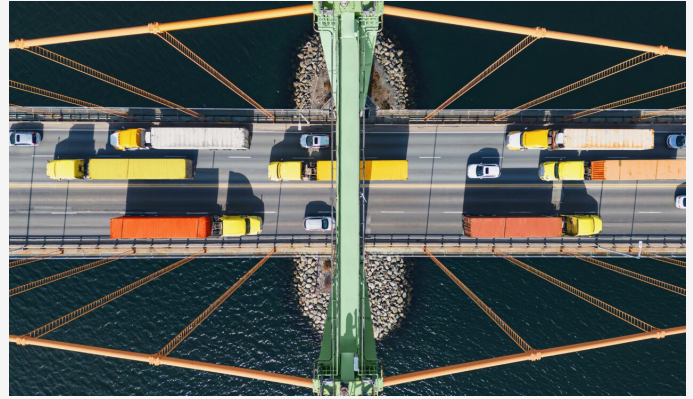


## SECTEUR

# Construction et ingénierie

Notre expertise dans le domaine de la construction et de l'ingénierie nous permet d'aider nos clients à chaque étape de leurs projets.



## Expertises Connexes

- [Droit municipal, aménagement du territoire](#)
- [Environnement](#)
- [Financement de projets](#)
- [Fusions et acquisitions](#)
- [Immobilier](#)
- [Litiges en droit des sociétés et des valeurs mobilières](#)
- [Marchés publics](#)
- [P3 \(partenariats entre les secteurs public et privé\) / DMFA](#)

Les secteurs de la construction et de l'ingénierie sont de précieux baromètres de la santé économique du Canada; toutefois, bien que les perspectives pour ces secteurs restent positives, les maîtres d'ouvrage, promoteurs, entrepreneurs et consultants qui y exercent leurs activités font face à une pression constante pour gérer les risques liés aux projets, explorer de nouveaux modes de collaboration dans le cadre de partenariats public-privé, administrer efficacement les contrats, acquérir et livrer les projets dans les délais et les budgets impartis et gérer efficacement les litiges en matière de construction qui peuvent survenir, notamment par la négociation, l'adjudication, la médiation, l'arbitrage ou le contentieux.

En raison de ces complexités, le fait de pouvoir compter sur les conseils d'un(e) conseiller(ère) juridique informé(e) et expérimenté(e) est une composante essentielle à tout projet de construction ou d'ingénierie.

## Ce que nous pouvons faire pour vous

Depuis des décennies, les principales entreprises de construction et d'ingénierie du Canada se tournent vers Osler pour obtenir des conseils juridiques intelligents et axés sur l'industrie pour tous les aspects de leurs activités. Notre groupe national du droit de la construction et des infrastructures fournit des informations précieuses et possède une expérience des affaires dans les domaines suivants :

- la structuration du projet
- l'identification et la répartition des risques
- les documents d'approvisionnement et les différends liés aux offres
- le financement de construction
- la négociation de contrat
- l'administration de contrats, y compris les pratiques exemplaires en matière de respect des

délais de paiement, de force majeure, d'obligations de bonne foi et d'honnêteté

- la gestion des demandes de règlement, y compris celles liées à l'assurance construction ou aux cautionnements
- le règlement de différends, y compris l'arbitrage et d'autres mécanismes de rechange de règlement des différends

Notre équipe intégrée de professionnels du droit a une compréhension claire et pratique de tous les types de structures de livraison de projets, de la documentation et des principaux moteurs commerciaux et juridiques des projets, ce qui nous permet de proposer des solutions pragmatiques et innovantes et de fournir des conseils et une gestion des litiges judiciaires sur le plan commercial. Les clients peuvent avoir accès à notre groupe spécialisé d'avocats-plaideurs du domaine de la construction, qui travaillent en équipe avec nos spécialistes du droit de la construction sur le financement de projets, les partenariats public-privé (P3) et d'autres aménagements, offrant ainsi une compréhension globale du processus de résolution des différends.

Nous suivons de près les tendances et les innovations montantes qui remodelent le secteur et les possibilités qu'elles offrent, notamment les infrastructures intelligentes, telles que les bâtiments durables et intelligents alimentés par l'IA, l'innovation numérique et les processus et méthodes opérationnels, des robots et des chantiers connectés à l'utilisation de la réalité augmentée et virtuelle pendant la phase de planification du projet.

---

## Personnes-ressources



**Paul Ivanoff**

Associé, Litiges, Toronto



**Paula Olexiuk**

Associée, Énergie, Calgary



**Richard Wong**

Associé, Droit commercial, Toronto,  
Montréal

---

## Prix et reconnaissances

- **Chambers Canada: Canada's Leading Lawyers for Business** : Reconnu en droit de la construction (bande 1)« Les avocats sont très compétents, et ils connaissent très bien notre activité. Ils posent les bonnes questions. Je ne vois rien qui doive être amélioré. » —

Chambers Canada, client Osle

- **The Canadian Legal Lexpert Directory** : Reconnu en droit de la construction (Toronto, Ontario)